

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 mai 2014

Les plates-formes territoriales de mobilité et de transformations professionnelles animées par PSA Peugeot Citroën : un outil innovant de sécurisation de l'emploi

La sécurisation de l'emploi des salariés est au cœur du Nouveau Contrat Social pour le redressement de PSA Peugeot Citroën, signé le 24 octobre 2013. Elle manifeste la conviction que tout doit être entrepris pour réaliser les transformations nécessaires tout en prévenant les plans sociaux.

Le Nouveau Contrat Social de PSA Peugeot Citroën développe ainsi une approche originale, en complétant les dispositifs existants de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) par un Dispositif d'Adéquation des Emplois et des Compétences (DAEC).

Ce dispositif favorise la mobilité interne et la mobilité externe sécurisée ; il intègre le contrat de génération de l'entreprise avec le maintien dans l'emploi des seniors et le recrutement parallèle de jeunes en alternance.

Dans le domaine de la mobilité externe sécurisée, le Nouveau Contrat Social inaugure des Plates-Formes Territoriales de Mobilité et de Transitions Professionnelles qui regroupent, dans cinq régions où PSA Peugeot Citroën est implanté, l'Alsace, la Bretagne, la Franche-Comté, l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, les actions destinées à favoriser les reconversions professionnelles nécessaires et à former les jeunes aux métiers de demain.

Ces Plates-Formes sont mises en œuvre avec le plein soutien de l'UIMM. Elles s'organisent autour des mesures suivantes :

- Mise en place d'une passerelle sécurisée pour accompagner les salariés engagés dans une reconversion vers les entreprises qui recrutent. Un passeport de transition professionnelle est créé. Sur la base d'un pré-recrutement effectué par une entreprise partenaire, il prévoit une formation de reconversion de longue durée de 300 heures au minimum, chaque personne concernée restant salariée de PSA Peugeot Citroën pendant la durée de cette formation, et, après validation définitive du recrutement, jusqu'à la fin de la période d'essai chez le nouvel employeur.
- Développement de la formation des jeunes. En 2014, PSA Peugeot Citroën accueillera plus de 1 000 jeunes en alternance sur ses différents sites. Au-delà même des possibilités de recrutement en CDI dans l'entreprise qui pourront apparaître à l'issue de ces formations, le Groupe intègre dès à présent les besoins de ses partenaires dans le choix des sujets et la sélection des candidats, afin que les jeunes concernés aient des possibilités plus larges d'obtenir un emploi durable à l'issue de leur formation et que d'autres employeurs puissent bénéficier de la qualité des formations dispensées par le Groupe.
- Organisation de reconversions directes vers d'autres entreprises ou secteurs d'activités par l'organisation de forums emploi, de job datings, de visites d'entreprises.
- Recours au prêt de main d'œuvre pour accompagner de manière souple les variations provisoires de l'activité de l'entreprise.

- Mise en place d'un réseau d'échanges réguliers sur l'emploi entre tous les acteurs publics et privés, constructeur, sous-traitants, entreprises partenaires, concernés pour partager la situation de l'entreprise dans le territoire, évaluer les reconversions nécessaires et intégrer les besoins de recrutements des partenaires.

Entre mai et juillet 2014, PSA Peugeot Citroën procédera au lancement de chacune des cinq Plates-Formes Territoriales de Mobilité et de Transitions Professionnelles, en lien avec les DIRECCTE dans les cinq régions concernées et les Chambres Syndicales de l'UIMM. Elle dévoilera à cette occasion les principaux parcours de formation en construction avec les entreprises partenaires, dans le domaine du luxe, de l'énergie, de l'aéronautique, des transports... Les parcours de formation mis en œuvre dans le cadre de Plates-Formes Territoriales de Mobilité et de Transitions Professionnelles peuvent être financés par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Avec les Plates-Formes Territoriales de Mobilité et de Transitions Professionnelles au cœur de son Nouveau Contrat Social, PSA Peugeot Citroën manifeste son engagement dans la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels de ses salariés, dans le développement d'actions collectives visant à structurer la filière et à préparer l'avenir.

Cette orientation est conforme aux préoccupations convergentes des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, exprimées par l'accord ANI du 11 janvier 2013 et la loi du 14 juin 2014 à la suite des propositions du rapport Gallois sur la compétitivité.

A propos de PSA Peugeot Citroën

Fort de trois marques de renommée mondiale, Peugeot, Citroën et DS, le Groupe a vendu 2,8 millions de véhicules dans le monde en 2013, dont 42% hors d'Europe. Deuxième constructeur automobile européen, il a réalisé un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros en 2013. Il s'affirme comme leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 115,9 grammes de CO₂/km en 2013. PSA Peugeot Citroën est présent dans 160 pays. Ses activités s'étendent aussi au financement (Banque PSA Finance) et à l'équipement automobile (Faurecia).

Pour plus d'informations, aller sur www.psa-peugeot-citroen.com

Contact presse PSA :

+33 1 40 66 42 00

À propos de l'UIMM

L'UIMM représente 43 000 entreprises industrielles, celles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, et de l'aéronautique, celles du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et enfin des équipements ménagers. L'UIMM s'appuie sur un réseau de 12 fédérations professionnelles et 76 chambres syndicales territoriales.

Contact presse UIMM :

Samuel Rousseau +33 1 58 47 89 54